

Grand hamster d'Alsace

Nom vernaculaire : Grand hamster, Hamster commun, Hamster d'Alsace, Hamster d'Europe

Nom scientifique : *Cricetus cricetus*

Classification : Mammifères, Rongeur, Muridés

Statut de protection :

- Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore n°92/43/CEE
- Annexe II de la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel d'Europe (19 septembre 1979)
- espèce protégée au sens de l'article L411-1 du code de l'environnement et de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009) : espèce rare

Identification



<-----> 20 cm <-----> 5 cm

Morphologie du Hamster,
source : J.V. SIMO, 2008



Terrier de hamster,
source : A. BAGHLI, 2008

Le hamster présente un corps massif et trapu doté d'une queue courte semée de poils courts et de pattes puissantes. Cette morphologie, adaptée à la vie fouisseuse, le rend maladroit à la course. Le pelage dorsal est roux clair avec des taches blanches sur le museau, les joues, la gorge et les flancs à l'arrière des pattes antérieures tandis que le pelage ventral est noir. Son poids est compris entre 100g et 550 g pour une taille allant de 20 à 27 cm et une queue de 3 à 6 cm. Il a la particularité de posséder des bajoues lui permettant de transporter des aliments.

Ecologie

Il s'agit d'une espèce nocturne, solitaire, hibernant (fin octobre à fin mars avec comme limite de température régulant son activité de 10°C). C'est un omnivore (consommation carnée occasionnelle) qui peut amasser de 2 à 5 kg de réserves pour l'hiver.

La période de reproduction dure d'avril à août. Le Hamster commun est polygame : le mâle doit trouver un maximum de femelles durant l'œstrus. Après une gestation d'une vingtaine de jours, la femelle met au monde une, très rarement 2 portées par an, en moyenne constituées de 7 petits nus et aveugles, qu'elle allaite ensuite pendant 3 semaines. Bien qu'indépendants dès le sevrage, et matures sexuellement à l'âge de deux à trois mois, les jeunes qui survivent ne se reproduisent généralement pas avant l'année suivante.

Le hamster recherche une diversité des milieux : plus ils offrent de ressources alimentaires moins ceux-ci ont besoin de se déplacer. Le hamster a un rayon d'action qui va de 300 à 800 m. C'est une espèce territoriale, dont les jeunes de l'année quittent la cellule familiale. La dispersion est possible sur une distance de 1 à 2 km en suivant des structures du paysage favorables à leur déplacement.

Le Hamster commun passe 95% de son temps sous terre. Les terriers d'été sont peu profonds, 40 à 60 cm, et moins élaborés que ceux d'hiver, aménagés en plusieurs galeries. Le terrier d'hiver, pouvant atteindre jusqu'à 1,50 m de profondeur, est très organisé. De nombreuses galeries de 5 à 8 cm de diamètre relient les chambres de réserves, un nid garni d'herbes sèches et un crottoir. Animal solitaire, il y vit seul sauf lors de l'accouplement printanier.



Habitat

Arrivé il y a 12 000 ans quand la steppe recouvrait la plaine alsacienne, il est inféodé aujourd'hui aux grandes cultures. Il est favorisé par un climat continental, des sols secs et profonds de loess ou d'argile, propices à la construction de ses terriers, une bonne couverture végétale assurant sa protection et sa ressource alimentaire. Les sols doivent avoir une épaisseur d'au moins 100 à 150 cm, l'eau ne devant pas être présente à une profondeur inférieure à 120 cm. Ce sont généralement les meilleures terres agricoles.

L'habitat de l'espèce est composé essentiellement de :

- Sols de loess ou à dominance limoneuse profonds non inondables
- Champs cultivés de blé, orge, trèfle, luzerne
- Maillage fin de cultures

Son habitat se dégrade et se fragmente. Les principales menaces sont liées à la modification des pratiques agricoles depuis les années 1950 entraînant une diminution de la diversité des espèces cultivées ainsi qu'à l'accroissement de la surface bâtie et la construction de nouvelles infrastructures. Cela se traduit par le morcellement et la perte de son habitat du fait de l'artificialisation des sols, de l'extension de la monoculture de maïs au détriment de la luzerne et du blé. D'autres facteurs participent également au déclin de l'espèce : labours précoces, emploi de pesticides, diminution des prairies, aménagements fonciers avec la disparition des haies et des talus.



Parcelle de blé au printemps



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE

Répartition

L'espèce est présente en Europe occidentale, centrale et en Asie. Ce rongeur est répandu surtout en Europe centrale (Roumanie, Hongrie, Bulgarie, pays de l'ex-Union soviétique). Les populations d'Europe occidentale (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique) sont toutes isolées et en très fort déclin. Dans de nombreuses régions, les populations locales ont disparu ou bien sont au bord de l'extinction.



**Répartition du Grand hamster en Europe
(U.I.C.N., 2009)**



Répartition du Grand hamster en Alsace (ONCFS, 2010)

Le hamster est un rongeur présent en France uniquement dans la plaine rhénane, les Vosges constituant la limite occidentale de son aire de répartition européenne. En Alsace, son aire de répartition se situe surtout dans le Bas-Rhin, dans 25 communes au sud-ouest de Strasbourg, ainsi que dans deux communes du Haut-Rhin.

L'ONCFS réalise tous les ans une campagne de recensement des terriers de hamster au mois d'avril. Il s'agit d'un recensement semi-exhaustif, visant à compter les terriers de sortie d'hibernation dans les parcelles de cultures favorables sur sols favorables.

Mesures de gestion

Le hamster constitue en Alsace un enjeu patrimonial important. Il se trouve, de par son habitat, à la croisée des besoins d'espace pour le développement de logements, infrastructures linéaires ou activités économiques, des besoins d'intensification de l'agriculture confrontée à l'objectif de rentabilité économique et encore imprégnée du caractère nuisible de l'espèce jusqu'en 1990 alors qu'il est dépositaire d'une symbolique sociétale forte en tant qu'espèce parapluie emblématique de la perte de la biodiversité en plaine d'Alsace (la présence du hamster est associée à la présence de la petite faune de plaine : perdrix, faisan, lièvre, etc.).

Pour cette espèce en voie d'extinction en France, deux plans d'actions successifs en faveur du hamster ont été engagés. Malgré les efforts consentis et la relative stabilisation des populations de hamster, l'état de conservation du hamster commun reste défavorable. Un nouveau plan national d'actions ambitieux a été mis en place pour la période 2012-2016 avec pour objectifs de conserver l'aire de présence actuelle, de tripler l'effectif de hamsters de l'année 2010-2011 pour tendre vers l'objectif de populations viables de 1500 individus et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'habitat du hamster. L'atteinte de ces objectifs passe par une stratégie différentielle et cohérente : 1) La définition d'une zone d'intervention plus grande, suffisante pour accueillir des populations viables de hamster, et protégée réglementairement. L'urbanisation y est limitée et toutes les actions opérationnelles du plan y sont localisées. 2) Sur toute cette zone, l'objectif est d'améliorer la qualité de l'habitat avec une couverture agricole favorable à l'espèce (cultures favorables et maintien de bandes refuges). 3) Lorsque la densité de population est très faible, les mesures sur l'habitat ne sont pas suffisantes pour assurer un maintien de l'espèce. Des renforcements de population par des lâchers d'animaux dans les zones de présence les plus fragiles.